

-----  
AVIS DE MARCHE  
-----

Marché de travaux  
"Bâtiment"

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence : non

Le présent avis correspond à un système de qualification constituant une mise en concurrence : non

### **IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

Catégorie : commune

Activité principale du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Commune de Remiremont – 1 Place de l'Abbaye - BP 30107 - 88204 REMIREMONT Cedex

Correspondant : Monsieur Pascal GRANDEMANGE

Tél : 03 29 62 42 17 – Poste : 2301

Courriel : [mairie@remiremont.fr](mailto:mairie@remiremont.fr)

Adresse du profil acheteur : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire.

Adresse internet du pouvoir adjudicateur : <http://www.remiremont.fr>

Maîtrise d'œuvre :

ASP ARCHITECTURE - Eric SCHMITT - Antoine PAGNOUX – Architectes DPLG

Centre d'Affaires H2

18 rue Antoine de Saint-Exupéry - BP 46218

88106 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex

Tél : 03 29 56 86 78

Mail : [contact@asparchitecture.fr](mailto:contact@asparchitecture.fr)

### **OBJET DU MARCHE**

Reconstruction du petit manège du centre hippique de Remiremont

- lot 1 : Désamiantage – Démolition

- lot 2 : Terrassement – VRD

- lot 3 : Gros-oeuvre

- lot 4 : Charpente – Structure bois – Couverture zinguerie – Bardage – Menuiseries extérieures

- lot 5 : Plâtrerie – Menuiserie intérieure – Peinture

- lot 6 : Electricité – Chauffage – Eclairage de sécurité – Alarme incendie

- lot 7 : Equipements équestres

Type de marché de travaux : exécution

Lieu d'exécution : Centre hippique à Remiremont

L'avis concerne : un marché public

Prestations divisées en lots : oui

Variante :

Les variantes ne sont pas autorisées.

Prestation supplémentaire éventuelle :

Il n'y a pas de prestations supplémentaires éventuelles demandées.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : été 2019

## **CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ**

Cautionnement et garanties exigées :

Pour chaque lot, il sera appliqué une retenue de garantie dans la limite de cinq (5) pour cent du montant du marché. La retenue de garantie pourra être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- le financement de l'opération sera assuré par la Commune sur ses ressources propres, par l'emprunt, et par des subventions attendues de l'état (DETR), du conseil régional, et du conseil départemental des Vosges,
- le règlement du marché s'effectuera par mandat administratif à compter de la réception des factures à 30 jours,
- le mode de règlement du marché sera le virement du trésor public.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Langue utilisée dans l'offre et la candidature : français

Unité monétaire : l'euro

## **CRITERES D'ATTRIBUTION**

Chaque lot sera attribué au candidat ayant remis l'offre jugée économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés suivants :

- 40 % : prix \*
- 60 % : valeur technique de l'offre au vu des éléments fournis par le candidat dans le cadre de présentation du mémoire technique détaillant :
  - \* 20% : la qualité des matériaux et fournitures
  - \* 20 % : les moyens humains et matériels affectés au chantier
  - \* 20% : la méthodologie d'exécution et de compréhension du chantier

\* La note du prix sera calculée ainsi :

$40 \times (\text{offre de prix la plus basse} / \text{offre de prix du candidat})$

## PROCEDURE

Procédure adaptée passé en application des articles L et R 2123-1 du code de la commande publique 2019.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat - Critères de sélection des candidatures : ceux fixés dans le règlement de consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises:

Le dossier de consultation est exclusivement téléchargeable gratuitement sur le site du profil acheteur : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

Condition d'envoi et de remise du dossier :

Les candidats transmettront leurs candidatures et offres exclusivement par voie électronique par l'intermédiaire de la plateforme du site profil acheteur : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

Les renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus auprès de : voir règlement de consultation

Procédures de recours :

L'instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Nancy – 5 place de la Carrière – CO n° 20038 – 54036 Nancy Cedex

Tél. 03 83 17 43 43 - Fax 03 83 17 43 50

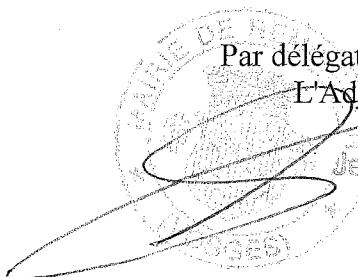
Courriel : [greffe.ta-nancy@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nancy@juradm.fr)

Date limite de réception des offres : Le vendredi 24 mai 2019 à 16 h 00

Date d'envoi à la publication : *Mardi 23 avril 2019*

Par délégation de Mr le Maire,  
L'Adjoint au Maire

*Jean-Charles FOUCHER*



## DIFFUSION

- BOAMP (formulaire en ligne)
- Site profil acheteur : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)
- Site internet de la ville de Remiremont : [www.remiremont.fr](http://www.remiremont.fr)
- Affichage mairie
- Mme la DGS
- Pôle technique et cadre de vie
- Maître d'œuvre : [contact@asparchitecture.fr](mailto:contact@asparchitecture.fr)